



Le mot du maire

Pour ce premier numéro de l'année de votre Pisieu Infos, vous trouverez ci-dessous le discours que M. le Maire aurait du prononcer le samedi 8 janvier 2022 lors de la présentation des vœux.

Chers amis,

Pour la deuxième année consécutive, notre traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu se dérouler le samedi 8 janvier 2022 comme prévu. En raison de la cinquième vague de Covid-19, aucun rassemblement en intérieur n'est autorisé en Isère actuellement. Cette cinquième vague que nous connaissons aujourd'hui atteint des niveaux importants, supérieurs aux vagues précédentes, et ce malgré un niveau de vaccination particulièrement haut dans notre région.

Malgré la situation sanitaire, les travaux communaux prévus en 2021 se sont déroulés comme prévu.

Les travaux de rénovation de la salle du Conseil Municipal se sont terminés en début d'année. Une rénovation qui s'imposait afin de répondre à plusieurs objectifs :

- ◆ réduire notre consommation d'énergie et l'impact environnemental
- ◆ répondre au cahier des charges de mise en conformité d'accessibilité des bâtiments communaux
- ◆ apporter un niveau de confort et d'esthétique plus moderne.

Une nouvelle décoration et un mobilier plus contemporain, complète cette rénovation.

Notre salle du Conseil revêt ainsi un esprit plus moderne et reste à la disposition des associations pour leurs réunions si la salle des mûriers est occupée.

Le gros chantier de l'année aura été la réhabilitation de notre salle des fêtes. Vous avez pu suivre tout au long de l'année l'évolution de celui-ci, je n'y reviendrai donc pas en détail. Et s'il reste quelques points à régler, nous pouvons être satisfaits du résultat. Nous disposons d'une salle des fêtes fonctionnelle et agréable que beaucoup de communes nous envient.

Je tiens à vous remercier d'être venus si nombreux à l'inauguration, le 21 octobre dernier, ce fut un moment particulièrement agréable et convivial.

Ces projets ont été financés avec notre trésorerie disponible sans contracter d'emprunts. Je remercie nos partenaires financiers, l'Etat, la Région et le Conseil Départemental, qui nous accompagnent régulièrement pour le financement de nos projets.

.../...



La Mairie Horaires d'ouverture au public

Lundi: de 14h00 à 16h00

Jeudi: de 10h00 à 12h00

Vendredi: de 15h à 18h

Merci de respecter ces horaires d'ouverture

Possibilité de rendez- vous en cas d'indisponibilité sur ces créneaux d'accueil

Permanence du Maire :
Vendredi
de 15h à 18h00

Attention: Mairie fermée du 07 au 11 février inclus

Tél.: 04 74 84 57 51

Fax: 04 74 84 51 97

courriel:

mairie.pisieu@entre-
bievretrhone.fr

Site web:
www.pisieu.fr



Le mot du maire

Au mois de septembre, à l'école, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle institutrice pour la classe des petits et moyens, qui prend également le poste de directrice d'école. Il s'agit de Madame Virginie Plantain. La classe des grandes sections est toujours assurée par Fabienne Moiroud en poste depuis de nombreuses années.

Les conditions sanitaires réglementaires rendent toujours le travail plus compliqué en classe mais aussi lors des accueils périscolaires et à la cantine.

Je tiens à remercier une nouvelle fois nos employés communaux pour les efforts fournis et leur assiduité malgré ces conditions de travail délicates.

L'accueil du mercredi, en collaboration avec le CIB, répond toujours à une demande croissante des parents. Ce service est apprécié autant pour la garde des enfants que pour l'éveil et la découverte d'activités complémentaires à l'école.

Notre nouvelle communauté de communes entre bièvre et Rhône prend maintenant sa vitesse de croisière, le projet de territoire va bientôt se mettre en place et donner les grandes directions de développement pour les dix prochaines années.

Si la fusion des deux intercommunalités était nécessaire et nous apporte quelques facilités, l'harmonisation du nouveau territoire n'est pas encore complètement actée.

Les principales compétences comme la voirie, la gestion des ordures ménagères, la petite enfance restent à mettre en cohérence.

La répartition des richesses n'est à ce jour pas équitable entre les communes de l'ancien territoire de Beaurepaire et le pays Roussillonnais, le sujet est particulièrement clivant. De fortes disparités subsistent entre les communes, Pisieu faisant partie des communes particulièrement défavorisées.

Si la loi est assez rigide sur les aménagements possibles, nous attendons un geste fort de la gouvernance que j'ai interpellé à ce propos. Nous espérons néanmoins une harmonisation des ressources d'ici la fin du mandat.

Entre Bièvre et Rhône va lancer le plan local d'urbanisme intercommunal. Ce nouveau document d'urbanisme n'est pas qu'une volonté d'EBER, c'est aussi une obligation d'Etat. Ce travail va se faire sur plusieurs années, au moins cinq ans, et reprendra en partie notre PLU communal. Une nouvelle restriction des surfaces constructibles pourrait bien nous être imposée. L'objectif de l'Etat étant de ne plus consommer de terres agricoles d'ici 2050 pour la construction.

Parallèlement à ce nouveau PLUI, nous avons demandé une modification simplifiée de notre PLU communal. Ce travail visant à obtenir plus de souplesse pour l'aménagement des maisons existantes et les changements de destination. Des précisions d'écritures seront aussi apportées.

Le projet de rénovation et d'aménagement de la maison qu'occupait madame Pupat n'a pas avancé comme prévu en 2021. L'aide du CAUE (Conseil d'architecture, urbanisme et environnement) ne nous a pas été profitable, et nous emmenait vers des frais de bureau d'études qui n'étaient pas à l'échelle de notre commune.

Les idées retenues par l'équipe municipale sont d'aménager au rez de chaussé une maison d'accueil maternelle ; c'est une demande très forte des assistantes maternelles et qui permettra de maintenir des effectifs pour notre école.

Le projet prévoit aussi, toujours au rez-de-chaussée, l'installation d'un point bibliothèque en réseau avec la médiathèque intercommunale. J'en profite pour lancer un appel aux bénévoles passionnés qui voudraient s'occuper du fonctionnement.

A l'étage, plusieurs appartements pourraient être installés.

Le recrutement d'un architecte sera lancé dès ce début d'année. Nous souhaitons que le dossier administratif de ce projet prenne maintenant un rythme soutenu et que le montant des aides et subventions soient suffisant pour le faire aboutir.

.../...



Le mot du maire

Comme vous avez pu le constater des travaux d'enfouissement des lignes à hautes tensions sont en cours dans notre village. Ces travaux font suite aux chutes de neige de novembre 2019 et aux dégâts occasionnés.

Les travaux vont continuer ce début d'année pour rejoindre le village après avoir parcouru le hameau du Bouteiller. La traversée du village est prévue pendant les vacances scolaires de février. Je vous remercie de votre tolérance pendant cette période où la circulation risque d'être plus difficile.

Ensuite les lignes hautes tensions et téléphoniques seront enfouies jusqu'à la sortie du village, route de Pommier.

Je remercie le TE 38(Territoire d'énergie Isère) qui finance en quasi-totalités le montant de ces travaux.

L'année 2022 va être une année d'élections. Pour les jeunes qui vont voter pour la première fois, l'inscription est normalement automatique suite à leur recensement pour la journée citoyenne. Nous leur recommandons cependant de venir en mairie vérifier s'ils sont bien inscrits. Pour tout nouvel électeur, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales par internet ou à la mairie jusqu'au 04 mars 2022.

Voter est un devoir mais aussi une chance de pouvoir exprimer démocratiquement son opinion et les valeurs auxquelles on tient. Ces élections auront lieu les 10 et 24 avril 2022 pour les présidentielles et les 12 et 19 juin 2022 pour les législatives.

Je profite de cette page pour rendre un hommage particulier à nos associations qui font la fierté de notre village. À tous ceux qui par leur dynamisme, leur disponibilité et leur investissement les font vivre et contribuent à l'animation de notre commune.

Nous apportons tout notre soutien aux bénévoles qui animent nos week-ends et symbolisent la richesse humaine de notre village.

Malgré la période bien difficile que nous traversons et toutes les contraintes imposées, vous essayez de faire perdurer vos activités.

De nouvelles organisations qui demandent souvent un lourd investissement pour être annulées au dernier moment à cause des conditions sanitaires avec toute la déception que cela engendre. Vous pouvez compter sur notre considération.

J'encourage aussi tous les nouveaux arrivants sur notre commune, à qui je souhaite la bienvenue, à rejoindre ces associations, c'est le meilleur moyen de s'intégrer dans la vie du village et de connaître les habitants de Pisieu.

Je terminerai ce message en remerciant nos employés communaux pour leur implication et leur dynamisme, ils participent chaque jour au bon fonctionnement de notre village.

Ces remerciements s'adressent aussi aux bénévoles qui apportent spontanément leurs services pour le bon fonctionnement de notre collectivité.

J'associe aussi à ces remerciements mes adjointe et adjoint, et l'ensemble des élus du conseil municipal qui m'entourent.

Le travail d'élus est passionnant mais c'est souvent du temps pris sur la vie de famille, sur les loisirs et en plus de toutes les contraintes du quotidien.

Enfin, avant de conclure, quelques mots sur notre état civil, nous avons enregistré en 2021 trois décès, deux naissances et j'ai eu le plaisir de célébrer deux mariages.

Au nom du conseil municipal de Pisieu, je vous adresse tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Je vous souhaite une année positive et la plus apaisée possible. Bonne année 2022!

Jean-Luc Durieux, Maire de Pisieu



VIE COMMUNALE

ECOLE MATERNELLE DE PISIEU

Fête de Noël à l'école maternelle



Tous les enfants de l'école vêtus de rouge, de vert ou de jolis pulls de Noël se sont retrouvés autour du sapin de leur classe respective pour recevoir des chocolats apportés discrètement dans la nuit par le Père Noël aidé par ses lutins du Sou des Ecoles.

Les élèves de PS.MS avaient confectionnés des petits sablés pour parfaire la fête.

Comme promis le Père Noël a déposé des cadeaux au pied du sapin de la classe ! Les enfants ont ouverts les cadeaux par groupes. Le Père Noël nous a apporté des puzzles, un

jeu de construction, des tampons.... Une petite taupe est également arrivée dans chaque classe avec les cadeaux du père Noël pour inviter les enfants au cinéma le 20 janvier et découvrir toutes ses aventures.

Les enfants étaient très contents de tous ces cadeaux ! L'année s'est ainsi bien terminée!



Des purificateurs d'air depuis la rentrée de septembre pour nos 2 écoles



Dans le cadre de la crise sanitaire du Covid 19, les deux communes de notre regroupement ont décidé de doter de purificateurs d'air l'école maternelle de Pisieu et l'école primaire de Revel-Tourdan.

Après une période de test, notamment pour le bruit, ils ont été adoptés pour les classes, les cantines et les salles d'évolution. Le cout a été pris en charge par la Région à hauteur de 80%.

Ces purificateurs d'air sont silencieux et possèdent un système de filtration de haute performance avec un détecteur d'allergènes.



ACCUEIL DU MERCREDI AVEC LE CIB

Le centre d'accueil de Pisieu est ouvert tous les mercredis en période scolaire. Les enfants y sont accueillis de 7h30 à 18h00.



Pour les mercredis de Janvier et Février, notre thème sera "Contes et Traditions" : lecture de contes, création de grimoires avec des lettres de transfert pour les plus grands et pleins d'autres créations dans ce monde merveilleux de l'histoire.

Pour les vacances de Février, le centre aéré sera ouvert à beaurepaire, Revel-Tourdan et bellegarde-Poussieur durant les deux semaines avec une animation spécifique « spectacle » la deuxième semaine. Les inscriptions sont toujours de 3 jours minimum sur la semaine et les horaires d'accueil sont identiques de 7h30 à 9h le matin et de 16h30 à 18h pour le soir.

Nous vous attendons nombreux pour des lectures et créations de votre imagination!

Renseignements et inscriptions au Centre Social de l'Île du battoir: 04 74 79 07 20